

# REPUBLIQUE FRANCAISE

25700481200026

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
**SIGEUD**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE LURE**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
SIGEUD**

**M49**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

BUDGET : **SIGEUD 62000**

**ANNEE 2018**

# SOMMAIRE

## I - Informations générales

p.2 I - Modalités de vote du Compte Administratif

## II - Présentation générale du compte administratif

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du Compte Administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du Compte Administratif - Recettes

## III - Vote du compte administratif

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

### A - Eléments du bilan

p.14	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.16	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.17	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'ass. - Exploit.		X
	A5.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'ass. - Invest.		X
	A5.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'ass. Coll./non coll. - Exploit.		X
	A5.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'ass. Coll./non coll. - Invest.		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X
B1.7 - Etat des engagements reçus	X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X

### C - Autres éléments d'informations

p.18	C1.1 - Etat du personnel titulaire au 31/12/N	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X

### D - Arrêté et signatures

p.20	D - Arrêté et signatures	X	
------	--------------------------	---	--

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 120 869,61	G 123 231,36	G-A 2 361,75
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 41 211,46	H 66 298,97	H-B 25 087,51

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 195 439,59 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 85 331,61 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		162 081,07 P= A+B+C+D	470 301,53 Q= G+H+I+J	308 220,46 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 645 000,00	L 291 923,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 645 000,00	= K+L 291 923,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 120 869,61	= G+I+K 318 670,95	197 801,34
	Section d'investissement	= B+D+F 686 211,46	= H+J+L 443 553,58	-242 657,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 807 081,07	= G+H+I+J+K+L 762 224,53	-44 856,54

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

SIGEUD - 70 - SIGEUD 62000	CA 2018
----------------------------	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 645 000,00	L 291 923,00
15	TRAVAUX AMELIORATION STATION	645 000,00	291 923,00

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	71 169,00	26 203,13	0,00	0,00	44 965,87
012	Charg. pers. et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	17 000,00	14 477,30	0,00	0,00	2 522,70
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>88 169,00</b>	<b>40 680,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 488,57</b>
66	Charges financières	20 000,00	18 920,21	0,00	0,00	1 079,79
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (2)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>108 169,00</b>	<b>59 600,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 568,36</b>
023	Virement à la sect ° d'investis. (4)	86 001,00				
042	Opérations d'ordre entre section (4)	61 269,00	61 268,97			0,03
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>147 270,00</b>	<b>61 268,97</b>			<b>86 001,03</b>
<b>TOTAL</b>		<b>255 439,00</b>	<b>120 869,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 569,39</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017</b>		<b>0,00</b>				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	60 000,00	61 588,57	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	61 642,79	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>60 000,00</b>	<b>123 231,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>60 000,00</b>	<b>123 231,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>60 000,00</b>	<b>123 231,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017</b>		<b>195 439,59</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	737 694,00	9 480,10	645 000,00	83 213,90
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>737 694,00</b>	<b>9 480,10</b>	<b>645 000,00</b>	<b>83 213,90</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 217,00	29 216,36		0,64
18	Compte de liaison (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>29 217,00</b>	<b>29 216,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,64</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>766 911,00</b>	<b>38 696,46</b>	<b>645 000,00</b>	<b>83 214,54</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	122 949,00	2 515,00		120 434,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>122 949,00</b>	<b>2 515,00</b>		<b>120 434,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>889 860,00</b>	<b>41 211,46</b>	<b>645 000,00</b>	<b>203 648,54</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2017</b>	<b>0,00</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	184 423,00	0,00	184 423,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>484 423,00</b>	<b>0,00</b>	<b>184 423,00</b>	<b>300 000,00</b>
18	Compte de liaison (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	122 949,00	2 515,00	107 500,00	12 934,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>122 949,00</b>	<b>2 515,00</b>	<b>107 500,00</b>	<b>12 934,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>607 372,00</b>	<b>2 515,00</b>	<b>291 923,00</b>	<b>312 934,00</b>
021	Virement de la section de fonct. (2)	86 001,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	61 269,00	61 268,97		0,03
041	Opérations patrimoniales (2)	122 949,00	2 515,00		120 434,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>270 219,00</b>	<b>63 783,97</b>		<b>206 435,03</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>877 591,00</b>	<b>66 298,97</b>	<b>291 923,00</b>	<b>519 369,03</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2017</b>	<b>85 331,61</b>			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	26 203,13		26 203,13
012	Charg. pers. et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	14 477,30		14 477,30
66	Charges financières	18 920,21	0,00	18 920,21
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	61 268,97	61 268,97
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>59 600,64</b>	<b>61 268,97</b>	<b>120 869,61</b>

+

**D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****120 869,61**

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	29 216,36	0,00	29 216,36
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	9 480,10		9 480,10
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 515,00	2 515,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>38 696,46</b>	<b>2 515,00</b>	<b>41 211,46</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2017****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****41 211,46**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	61 588,57		61 588,57
74	Subventions d'exploitation	61 642,79		61 642,79
75	Autres produits gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>123 231,36</b>	<b>0,00</b>	<b>123 231,36</b>

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017

195 439,59

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

318 670,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	2 515,00	2 515,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 515,00	0,00	2 515,00
28	Amortissements des immobilisations		61 268,97	61 268,97
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>2 515,00</b>	<b>63 783,97</b>	<b>66 298,97</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2017

85 331,61

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

151 630,58

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	<b>Charges à caractère général (2)(3)</b>	<b>71 169,00</b>	<b>26 203,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 965,87</b>
6068	Autres matières et fournitures	500,00	133,80	0,00	0,00	366,20
61521	Bâtiments publics	5 000,00	1 205,40	0,00	0,00	3 794,60
616	Primes d'assurances	2 469,00	2 468,47	0,00	0,00	0,53
617	Etudes et recherches	50 000,00	9 000,00	0,00	0,00	41 000,00
622	Rem. d'intermédiaires et honor..	600,00	826,66	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements, missions et réce..	0,00	30,80	0,00	0,00	0,00
628	Divers	12 500,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes et versements..	100,00	38,00	0,00	0,00	62,00
012	<b>Charg. pers. et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
014	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>17 000,00</b>	<b>14 477,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 522,70</b>
653	Indemnités et frais de mission..	17 000,00	14 477,30	0,00	0,00	2 522,70
<b>TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>88 169,00</b>	<b>40 680,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 488,57</b>
66	<b>Charges financières (b)(5)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>18 920,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 079,79</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	18 920,21	0,00	0,00	1 079,79
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
68	<b>Dotations aux amortissements (d)(6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
022	<b>Dépenses imprévues Fonct (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>108 169,00</b>	<b>59 600,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 568,36</b>
023	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>86 001,00</b>				
042	<b>Opérations d'ordre entre section (8)(9)</b>	<b>61 269,00</b>	<b>61 268,97</b>			<b>0,03</b>
6811	Dotations aux amortissements su	61 269,00	61 268,97			0,03
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>147 270,00</b>	<b>61 268,97</b>			<b>86 001,03</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>147 270,00</b>	<b>61 268,97</b>			<b>86 001,03</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>255 439,00</b>	<b>120 869,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>134 569,39</b>

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017

0,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	60 000,00	61 588,57	0,00	0,00	0,00
70611	Redev. assainissement collectif	60 000,00	61 588,57	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	61 642,79	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	61 642,79	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>60 000,00</b>	<b>123 231,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d)(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>60 000,00</b>	<b>123 231,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (6)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>60 000,00</b>	<b>123 231,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017</b>		<b>195 439,59</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 15 (3)	737 694,00	9 480,10	645 000,00	83 213,90
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>737 694,00</b>	<b>9 480,10</b>	<b>645 000,00</b>	<b>83 213,90</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 217,00	29 216,36		0,64
1641	Emprunts en euros	29 217,00	29 216,36		0,64
18	Compte de liaison	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>29 217,00</b>	<b>29 216,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,64</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>766 911,00</b>	<b>38 696,46</b>	<b>645 000,00</b>	<b>83 214,54</b>
040	Opérations d'ordre entre section (5)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	122 949,00	2 515,00		120 434,00
2762	Créances droit déduction TVA	122 949,00	2 515,00		120 434,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>122 949,00</b>	<b>2 515,00</b>		<b>120 434,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>889 860,00</b>	<b>41 211,46</b>	<b>645 000,00</b>	<b>203 648,54</b>
	<b>Pour information</b> D001 Déficit d'investissement reporté de 2017				<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

**III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES**

III

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>184 423.00</b>	<b>0,00</b>	<b>184 423,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subventions d'équipement	184 423.00	0,00	184 423,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>300 000.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	300 000.00	0,00	0,00	300 000,00
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immo. reçues en affect ou conces</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>484 423.00</b>	<b>0,00</b>	<b>184 423,00</b>	<b>300 000,00</b>
10	<b>Dotations Fonds divers Réserves</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
18	<b>Compte de liaison</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
26	<b>Participations et créances ratta</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
27	<b>Autres immos financières</b>	<b>122 949.00</b>	<b>2 515,00</b>	<b>107 500,00</b>	<b>12 934,00</b>
2762	Créances droit déduction TVA	122 949.00	2 515,00	107 500,00	12 934,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>122 949.00</b>	<b>2 515,00</b>	<b>107 500,00</b>	<b>12 934,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>607 372.00</b>	<b>2 515,00</b>	<b>291 923,00</b>	<b>312 934,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonct.</i>	<i>86 001.00</i>			
040	<i>Opérations d'ordre entre section (4)</i>	<i>61 269.00</i>	<i>61 268,97</i>		<i>0,03</i>
2813	<i>Constructions</i>	<i>60 289.00</i>	<i>60 289,42</i>		<i>0,00</i>
28156	<i>Matériel spécifique d'exploit.</i>	<i>980.00</i>	<i>979,55</i>		<i>0,45</i>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>147 270.00</b>	<b>61 268,97</b>		<b>86 001,03</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	<i>122 949.00</i>	<i>2 515,00</i>		<i>120 434,00</i>
2315	<i>Install., mat. et outil. tech.</i>	<i>122 949.00</i>	<i>2 515,00</i>		<i>120 434,00</i>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>270 219.00</b>	<b>63 783,97</b>		<b>206 435,03</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>877 591.00</b>	<b>66 298,97</b>	<b>291 923,00</b>	<b>519 369,03</b>
<b>Pour information</b> <b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2017</b>			<b>85 331,61</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15 (1)

LIBELLE : TRAVAUX AMELIORATION STATION

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>DEPENSES</b>		737 694,00	<sup>A</sup> 9 480,10	645 000,00	83 213,90	<sup>B</sup> 3 421 060,39
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	737 694,00	9 480,10	645 000,00	83 213,90	3 421 060,39
2315	Install., mat. et outil. tech.	737 694,00	9 480,10	645 000,00	83 213,90	3 220 360,39
238	Avances et acomptes versés/com..	0,00	0,00	0,00	0,00	200 700,00

RECVTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	184 423,00	<sup>C</sup> 0,00	184 423,00	0,00	<sup>D</sup> 1 840 825,13
13 Subventions d'investissement (sf 138)	184 423,00	0,00	184 423,00	0,00	1 131 966,73
131 Subventions d'équipement	184 423,00	0,00	184 423,00	0,00	192 131,63
1311 Subvent° d'équipement Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	174 313,60
13111 Subventions Agence de l'Eau	0,00	0,00	0,00	0,00	663 162,00
13118 Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	6 259,50
1313 Subventions départementales	0,00	0,00	0,00	0,00	96 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	200 700,00
238 Avances et acomptes versés/com..	0,00	0,00	0,00	0,00	200 700,00
27 Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	508 158,40
2762 Créances droit déduction TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	508 158,40

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-9 480,10	D-B	-1 580 235,26

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					800 000,00									
00000110856	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE	01/04/2014	01/04/2014	01/07/2014	400 000,00	F		3,59	3,59		T	P	O	A-1
5014452	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	19/12/2013	31/12/2014	01/10/2015	400 000,00	F		2	2		T	C	O	A-1
<b>Total général</b>					800 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				720 720,64					29 216,36	18 951,18	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				720 720,64					29 216,36	18 951,18	0,00	0,00
00000110856	N			350 720,61	15,00	F		3,59	15 883,04	12 574,20	0,00	0,00
5014452	N			370 000,03	26,00	F		2	13 333,32	6 376,98	0,00	0,00
<b>Total général</b>				720 720,64					29 216,36	18 951,18	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>29 217.00</b>	<b>29 216.36</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>29 217.00</b>	<b>29 216.36</b>
1641	Emprunts en euros	29 217.00	29 216.36
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>29 216,36</b>	<b>645 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>674 216,36</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>270 219.00</b>	<b>III 63 783.97</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>122 949.00</b>	<b>2 515.00</b>
2762	Autres immos financières	122 949.00	2 515.00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>147 270.00</b>	<b>61 268.97</b>
2813	Amortissement des immobilisations	60 289.00	60 289.42
28156	Amortissement des immobilisations	980.00	979.55
021	Virement de la section de fonct.	86 001.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>63 783.97</b>	<b>291 923.00</b>	<b>85 331.61</b>	<b>0,00</b>	<b>441 038,58</b>

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	674 216,36
Ressources propres disponibles	IV	441 038,58
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3)</b>	<b>-233 177.78</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Présenté par le Vice-Président,  
 A ....., le .....  
 Le Vice-Président,

Nombre de membres en exercice :  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES : Pour :  
           Contre :  
           Abstention :

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.  
 A ....., le .....

Date de convocation :

Les membres du Comité syndical,

-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	
-	

Certifié exécutoire par le Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....